

BULLETIN D'ADHESION 2025

Bulletin d'adhésion à compléter recto et verso à renvoyer par courrier ou par mail accompagné de votre règlement à l'ordre de FRANSYLVA 83. (IBAN : FR76 1910 6000 0900 0715 6000 726)

Informations propriétaire :

(Rayez les mentions inutiles)

Mme / M. : soussigné(e) Nom _____ Prénom _____

Si agissant pour une propriété collective, groupement ou société :

Indivision/Hoirie/SCI/SCEA/GFA/Autre (Nom collectif ou raison sociale) : _____

Adresse de correspondance : _____

Code postal : _____ Commune : _____ Pays : _____

Téléphone Mobile : _____ Fixe : _____

Courriel : _____ @ _____

Surface totale en forêt (cf. détail des parcelles à remplir au dos obligatoirement) : _____ ha

Dans la (les) commune(s) de _____

Documents de gestion durable souscrits : PSG RTG CBPS PEFC Aucun

Massif concerné : _____ Membre ASL ou Coopérative : _____

Mes projets et/ou attentes : _____

J'ai connu le syndicat par : _____

Pour mieux vous connaître, pouvez-vous nous communiquer votre date de naissance et votre (ancienne) profession svp : _____ Date de naissance : _____

OUI, je souhaite m'abonner/me réabonner à Forêt de France pour 45€ p/an.

Je rajoute ce montant au-dessus de la cotisation à payer pour l'année 2025.

NON, je ne souhaite pas m'abonner/ me réabonner à Forêt de France

Je règle uniquement le montant de la cotisation 2025 **hors abonnement.**

Je déclare être propriétaire des parcelles forestières listées au dos de ce document et/ou joint à mon adhésion ou préalablement transmis au syndicat et être informé que l'assurance RC proposée par le syndicat s'applique à ces seules parcelles et que la protection juridique (s'il y a lieu) ne s'applique qu'aux seules parcelles boisées.

Je joins le montant de la cotisation à payer selon le calcul ci-dessous :

Cotisation forfaitaire fixe : 40 €

- o Partie proportionnelle à la surface assurée (par paliers) :
 - 0,85 € / ha pour les 25 premiers hectares : _____ €
 - 0,65 € / ha pour les 75 suivants : _____ €
 - 0,55 € / ha entre 100 et 400 ha : _____ €
 - 0,20 € / ha au-dessus de 400 ha : _____ €

Cotisation à payer pour l'année en cours : _____ €

L'année en cours : du 1er janvier au 31 décembre. Arrondissez le montant au chiffre entier le plus proche.

FRANSYLVA 83

Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs du Var

Siège Social : Maison de la Forêt, Rue Henri Becquerel, 83340 Le Luc-en Provence

Tél. : 06.47.05.80.94 – courriel : var@fransylva.fr

Secrétaire : Sandra ARNAUD – Permanences : de lundi au vendredi de 9h à 12h

« Une forêt privée gérée et préservée par un réseau de femmes et d'hommes compétents au service des générations futures »



FICHE PARCELLAIRE OBLIGATOIRE - Assurance RC

Précisez bien la lettre de section, le numéro de la réf. cadastrale

et la surface de chaque parcelle en m² !

(Copiez cette fiche si plus de 25 parcelles)

Nombre de parcelles	Commune (s)	Références cadastrales Lettre de section avec les chiffres	Surface de la parcelle en M ²
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			
21			
22			
23			
24			
25			
		Total des parcelles / Surface total à assurer en m² :	M²

Fait à _____ le : ____/____/20____

Signature :